

L'AFFIRMATION, LA CONSTITUTION ET LE RÔLE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU CORPS ENSEIGNANT PRIMAIRE EN ROUMANIE (1878-1910)

Alina Ștefania Mocanu (Bruja)

Université «Ștefan cel Mare», Suceava, Roumanie
stefaniamcn@yahoo.com

Rezumat: Organizarea învățământului românesc din a doua jumătate a secolului al XIX-lea, care a conferit sistemului educațional o structură mai bine definită, a creat posibilitatea afirmării, la nivelul structurilor profesionale, a societăților și asociațiilor membrilor corpului didactic.

Chiar dacă, într-o fază inițială, s-a încercat prin intermediul unei singure organizații (Societatea Corpului didactic de toate gradele din România – 1878), rezolvarea problemelor tuturor cadrelor din învățământ, conștiința de breaslă nu s-a putut consolida corespunzător astfel încât, doleanțele fiecărei categorii de dascăli au fost împărțite în cadrul propriilor asociații.

Inițiativele, încercările și reușitele au aparținut, mai cu seamă, dascălilor primari care s-au afirmat separat, dar cu mai mult curaj, pe tărâmul organizării profesionale. După multiple încercări și transformări de titulaturi, Societatea institutorilor (1887), ulterior a Corpului didactic primar (1901) și Asociația învățătorilor (1902) s-au străduit să apere interesele propriilor membri, preocupându-se diferit, fie spre crearea unor mijloace proprii de asistență și ajutorare materială fie spre obținerea unor drepturi profesionale și materiale din partea statului. Chiar și în aceste condiții, învățătorii și institutorii s-au bucurat, în demersurile lor separate, de toată încrederea și considerația ministrului român al Instrucțiunii Publice și Cultelor, Spiru Haret, exprimate prin sprijinirea celor mai multe dintre inițiativele care urmăreau gruparea intereselor social-profesionale a dascălilor primari sub forma societăților și asociațiilor.

Abstract: The organization of the Romanian education during the second half of the 19th century, which gave to the education system a better defined structure, created the possibility of affirmation, at the level of the professional structures, societies and associations of the teaching staff.

Even if, in an early stage, a single organization (Teachers Society of all grades from Romania - 1878) attempted to solve the educational problems of all the teaching staff, the guild consciousness could not consolidate properly so that the wishes of each category of teachers were shared within their own organizations.

The initiatives, the trials and the successes belonged, particularly, to the primary school teachers who stated separately, but with more courage, in the professional organization. After many trials and changes of titles, the Society of schoolmasters (1887), later Primary school teachers organisation (1901) and the Association of Teachers (1902) have tried to defend the interests of its members, involving itself differently in order to create their own means of assistance and material aid or to obtain professional and material rights from the State. Even in these circumstances, the teachers and the schoolmasters enjoyed, in

their separate efforts, the whole confidence and consideration of the Romanian Minister of Public Education and Religious Affairs, Spiru Haret, expressed by his support for the most of the initiatives which aimed the grouping of the social-professional interests of the primary teachers under the form of societies and associations.

Résumé: *L'organisation de l'enseignement roumain dans la seconde moitié du XIXe siècle, qui a donné au système éducatif une structure mieux définie, a créé la possibilité d'affirmation, au niveau des organismes professionnels, des sociétés et des associations professionnelles.*

Même si dans une phase initiale, il y avait des tentatives de la part d'une seule organisation (Société du corp enseignant de tous les degrés de Roumanie-1878) pour la résolution des problèmes de tous les enseignants, leur conscience ne s'est pas suffisamment consolidée, de sorte que les doléances de chaque catégorie d'enseignants ont été partagées au sein de leurs propres organisations.

Les initiatives, les tentatives et les réussites ont appartenu, surtout, aux enseignants de l'enseignement primaire, qui se sont affirmés séparément, mais avec plus de courage sur le terrain de l'organisation professionnelle. Après de nombreux essais et de changements de titres, la Société des instituteurs (1887), ensuite du Corps enseignant primaire (1901) et l'Association des maîtres d'école (1902), se sont efforcés à défendre les intérêts de ses membres, s'y impliquant différemment, soit de créer des moyens propres d'assistance et d'aide matérielle, soit d'obtenir certains droits professionnels et matériels de la part de l'Etat. Même dans ces conditions, les maîtres d'école et les instituteurs roumains ont bénéficié, dans leurs démarches séparées, de toute la confiance et de toute la considération du ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, Spiru Haret, qui a soutenu la plupart des initiatives qui visaient à réunir les intérêts socio-professionnels des membres du corps enseignant primaire sous la forme des sociétés et des associations.

Keywords: *school, professional organizations, primary teaching staff, social and professional interests, Congress, magazines.*

Les sociétés et les associations professionnelles organisées au niveau du corps enseignant roumain ont représenté un mouvement ample, commun et durable des maîtres d'école, des instituteurs, des professeurs secondaires et universitaires, dont le but était de défendre les intérêts de l'école, d'obtenir une base matérielle à même de permettre une activité didactique satisfaisante et la généralisation de l'enseignement, tout comme de réaliser une amélioration du statut social et des conditions de vie des enseignants. L'association des enseignants dans des organisations socio-professionnelles a été rendue possible par la progressive acquisition d'un sentiment de corps, par l'affermissement de la conscience professionnelle et du sentiment national dans le contexte des multiples changements subis par la société roumaine dans la deuxième moitié du XIX-ème siècle¹.

Les moments spécifiques de ce mouvement d'association s'expriment différemment sous l'aspect des actions initiées par les membres du corps enseignant

¹ Florin Diac, *O istorie a învățământului modern*, vol. I, *secolul XVII-1944* [Une histoire de l'enseignement roumain moderne, vol. I, XVII-ème siècle-1944], București, Editions Oscar Print, 2004, p. 209.

de Roumanie. En même temps, le processus de formation de ces associations s'est déroulé lentement et sinueusement, étant déterminé par le cadre législatif éducationnel de l'époque, complété en grande mesure par le manque d'un réel intérêt de la part des autorités scolaires par rapport à la résolution des plus ardents problèmes des maîtres d'école et par l'incapacité des membres du corps enseignant de s'unir.

En suivant le fil des recherches historiques qui abordent de front ou indirectement le sujet, une succincte analyse met en évidence la préoccupation soutenue des divers chercheurs de connaître la manière dont se sont constituées ces sociétés ou leurs statuts. L'impact de leur présence et de leur activité sur l'ensemble de la société roumaine et sur l'opinion publique de ce pays, l'attitude et la réponse des forces politiques, tout comme les résultats consignés dans le contenu des revues ou des publications spécialisées de l'époque nous permettent d'esquisser ou de nuancer dans cette étude un certain nombre d'aspects moins connus, sinon ignorés, relatifs au cadre historique général et à la problématique spéciale concernant le même thème. Dans cette direction, cet article se propose une analyse de la physionomie des organisations et des sociétés du corps enseignant primaire parce que les initiatives, les tentatives et les réussites ont appartenu, dans un premier temps, aux maîtres d'école et aux instituteurs, qui se sont affirmés avec plus de courage sur le terrain de l'organisation professionnelle.

Parmi les domaines destinés à assurer l'accès à la culture et à l'information², afin de socialiser dans le sens moderne la société roumaine, de répandre la culture et de renforcer les valeurs de la civilisation, l'éducation a été – et demeure – le véhicule le plus important du point de vue de l'aire d'impact³. « Le pouvoir formatif le plus significatif d'une société », comme il a été considéré, l'enseignement est devenu la préoccupation constante des facteurs décisionnels, en vertu du fait que l'instruction et l'éducation représentaient une garantie du processus social et culturel⁴. Les structures politiques ont pris conscience, ont interprété et ont agi différemment, de telle manière que les disputes du domaine législatif au thème de la modernisation du système d'instruction ont été mises en évidence lors des débats des divers projets de lois.

En pratique, l'instruction publique – une question d'Etat de premier ordre – a connu diverses transformations, en fonction des circonstances historiques générales, de l'enchaînement des facteurs objectifs, mais aussi subjectifs, auxquels elle a été confrontée le long des années. Les principes de la gratuité et de l'obligation de

² Dans la période analysée, les domaines de la culture qui ont contribué à la réalisation de certaines valeurs représentatives pour la créativité de la collectivité roumaine, ont été la presse écrite, les sciences, les arts, la littérature, voir Maria Platon, *Dezvoltarea culturală între 1878 și 1918 [Le développement culturel entre 1878 et 1918]*, in *Istoria românilor*, vol. VII, Tom II, *De la independență la Marea Unire (1878-1918) [L'Histoire des Roumains, vol. VII, Tom II, De l'Indépendance à la Grande Union (1878-1918)]*, coord. Gheorghe Platon, București, Editura Enciclopedică, 2003, p. 542-543.

³ Iulian Oncescu, Ion Stanciu, *Introducere în istoria modernă a românilor (1821-1918) [Introduction à l'histoire moderne des Roumains (1821-1918)]*, Târgoviște, Editura Cetatea de Scaun, 2009, p. 291.

⁴ Maria Platon, *op. cit.*, p. 542.

l'enseignement primaire inscrites dans le texte de la *Loi sur l'instruction publique de 1864*, définissaient la responsabilité de l'Etat envers l'activité des cadres didactiques et l'assurance des instruments nécessaires pour le processus instructif-éducatif⁵, mais la réalité dévoilait en fait l'impuissance de l'Etat d'assurer leur application concrète, surtout au niveau du cycle primaire. Conformément à la loi, les écoles primaires étaient partagées en écoles urbaines et écoles rurales, les degrés didactiques pour le cycle primaire étant instituteurs pour l'enseignement urbain et maîtres d'école pour l'enseignement rural. Tandis que les écoles rurales avaient un seul maître pour toutes les classes (quatre classes pour tout le cycle), les écoles urbaines avaient un instituteur pour chaque classe (toujours quatre pour tout le cycle)⁶. Le manque de quelques prévisions précises concernant la formation des maîtres d'école, différente de celle des instituteurs, ou la fixation du montant des salaires des membres du corps enseignant⁷, le grand nombre des élèves dans la classe (80-100) avec lesquels les maîtres devaient travailler, les conditions insatisfaisantes de déroulement de l'activité (bâtiments impropres) ont représenté le point de départ de quelques dissensions parmi les enseignants du cycle primaire.

En dépit des difficultés, surtout matérielles, inhérentes à tout début, les écoles primaires ont généralement eu un développement normal jusqu'en 1872, lorsque les conservateurs, qui étaient au pouvoir, ont cherché à faire des économies budgétaires surtout sur le compte de l'enseignement primaire et ont décidé d'opérer une réduction du nombre des écoles rurales et du salaire des maîtres d'école (entre 30 et 50 lei par mois). En conséquence, dans les années suivantes de nombreuses écoles rurales ont été fermées et leurs maîtres ont été licenciés⁸, l'état matériel de l'enseignement primaire enregistrant un évident déclin. Le grand volume de travail déroulé dans les conditions de nombreuses difficultés provoquées par la base matérielle insatisfaisante, par les barrières politiques, par le manque de préoccupation, d'intérêt ou même d'hostilité par rapport aux demandes des maîtres, leur insuffisante préparation théorique, complétés par de nombreuses dispositions législatives qui accentuaient les

⁵ Ilie Popescu Teiușan, *Contribuții la studiul legislației școlare românești. Legea instrucției publice din 1864* [Contributions à l'étude de la législation scolaire roumaine. La loi de l'instruction publique de 1864], București, Editura Didactică și Pedagogică, 1963, p. 58-59.

⁶ *Ibidem*, p. 57.

⁷ Les rémunérations du corps enseignant se fixaient par l'intermédiaire du budget et variaient d'une année à l'autre. La décision concernant le doublement du salaire après 12 ans d'activité n'a jamais été appliquée. Les salaires des maîtres d'école se payaient beaucoup en retard (quelques fois avec un retard de 6 ou 12 mois), les communes n'ayant pas la possibilité de subventionner l'entretien ou la réparation des écoles, situation qui a déterminé la démission de certains maîtres et la diminution de la fréquence scolaire, Emil Baldescu, *Spiru Haret în știință, filozofie, politică, pedagogie, învățământ* [Spiru Haret en sciences, philosophie, politique, pédagogie, enseignement], București, Editura Didactică și Pedagogică, 1972, p. 305; Nichita Adăniloiaie, *Învățământul primar sucevean în epoca modernă* [L'enseignement primaire de Suceava à l'époque moderne], București, Editura Litera, 1988, p. 54.

⁸ *Ibidem*, p. 70.

différences au niveau de la préparation, du salaire et des conditions de déroulement de l'activité ont constitué des facteurs qui ont empêché et reporté la constitution d'une conscience unitaire du corps enseignant en général.

Un atout dans l'amélioration de la situation matérielle du corps enseignant ayant également des implications directes surtout pour celui au primaire, a été la loi initiée en 1883 par P.S. Aurelian. Selon *La loi sur la réglementation et la gradation des salaires des membres du corps enseignant*, le salaire de base des diverses catégories professionnelles (90 lei pour un maître d'école, 225 lei pour un instituteur, entre 280 et 360 lei pour les professeurs de l'enseignement secondaire, et 500 lei pour les professeurs des Universités) augmentait de 15% tous les 5 ans, jusqu'au moment où l'enseignant atteignait 20 ans d'activité, après quoi la croissance cessait⁹.

La reconnaissance et la récompense par la loi de cette catégorie socio-professionnelle a suscité des préoccupations dans l'ensemble du corps en ce qui concerne son organisation professionnelle. L'inventaire des actions initiées par les membres du corps enseignant a inclus, dans un premier temps, des manifestations dans le genre des congrès et des conférences didactiques, où les principaux thèmes de discussion ont porté sur des questions spécifiques aux activités scolaires.

Ces actions ont pris la forme de réunions exclusives entre les maîtres d'école, par la voie des conférences générales annuelles (déroulées entre le 15 et 30 août, avec l'autorisation et la participation des autorités scolaires), imposées par la *Loi de 1864* aux membres du corps enseignant primaire.

Particulièrement intéressantes, les conférences didactiques, organisées par les maîtres d'école ont représenté au début l'environnement des réunions périodiques où s'est cristallisé petit à petit le sentiment d'unité de la catégorie et l'idée de la création de certaines associations professionnelles. L'activité des conférences comprenait la présentation de quelques thèmes méthodiques et la présentation de quelques leçons démonstratives, liées aux matières qui s'étudiaient à l'école primaire, suivant en même temps que les maîtres d'école acquièrent des connaissances de pédagogie et de méthodique¹⁰. Toutefois, on y discutait aussi de l'amélioration de la base matérielle des écoles, l'inclusion dans l'école de tous les enfants d'âge scolaire, les problèmes des paiements du corps enseignant. Une activité soutenue dans ce sens a été déployée surtout par les maîtres d'école des départements de Brăila, Ploiești, Buzău, Argeș. Ceux des départements de Putna et Brăila ont tenu régulièrement leurs conférences à partir de 1870 et jusqu'en 1890¹¹.

⁹ Spiru C. Haret, *Operele lui Spiru C. Haret*, vol. VIII, *Polemice și politice: 1905-1907* [*Oeuvres de Spiru C. Haret*, vol. VIII, *Polémiques et politiques: 1905-1907*], édition soignée et notes par Constantin Schifirneț, București, Editura Comunicare.ro, 2010, p.162; Ilie Popescu Teiusan, *op. cit.*, p. 152-153.

¹⁰ *Ibidem*, p. 103-104; voir Anghel Manolache, Gheorghe Parnuta, *Istoria învățământului din România* [*Historie de l'enseignement de Roumanie*], vol. II, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1993, p. 408.

¹¹ Gligor Onita, *Organizațiile profesionale ale cadrelor didactice din România: 1865-1944* [*Les organisations professionnelles des enseignants de Roumanie: 1865-1944*], București, Editura Didactică și Pedagogică, 1970, p. 16.

Une influence positive dans la propagation de l'idéal culturel-éducatif et implicitement dans l'acquisition d'une conscience professionnelle des enseignants l'a eue, parmi ses 20 sections, *l'Association pour l'apprentissage du peuple roumain* (fondée en 1866), qui avait comme but principal la préparation des maîtres d'école spécialistes pour les villages, aidant de cette manière l'Etat qui avait seulement deux écoles normales: Bucarest et Jassy¹². A partir de 1884, pendant les 14 congrès qui ont gagné progressivement un caractère représentatif, les débats se sont amplifiés, se dirigeant vers les manques existants dans l'organisation et le processus d'enseignement, leur but étant de trouver quelques moyens d'amélioration par des échanges d'expériences à tous les niveaux éducationnels¹³. *L'Association pour l'apprentissage du peuple roumain* a eu une contribution remarquable au progrès de l'enseignement roumain, ses initiatives et ses préoccupations étant popularisées par l'intermédiaire de la « Feuille pour l'apprentissage du peuple roumain »¹⁴.

Les nombreuses écoles normales qui ont été créées dans tout le pays à l'initiative et avec la contribution concrète des maîtres d'école et surtout de *l'Association pour l'apprentissage du peuple roumain* devaient répondre à la nécessité objective de formation supérieure des enseignants. L'Association se proposait d'élaborer des livres de didactique, de défendre les droits légitimes des enseignants au primaire et de former les maîtres et les maîtresses du milieu rural¹⁵. L'une des premières actions initiée a été la création des écoles et des cours pour l'instruction et l'éducation des adultes, dans presque tous les départements, suivie par l'aide des écoles normales de Ploiesti, Bucarest, Barlad, Focsani, et la création d'autres dans divers endroits du pays: Turnu-Magurele, Craiova, Targu-Jiu, Severin¹⁶.

Suite à la croissance numérique et qualitative de cette catégorie d'intellectuels, les préoccupations pour le renforcement de la solidarité et de l'affiliation ont augmenté en intensité. D'abord, le corps enseignant a créé une société professionnelle des enseignants appartenant à toutes les catégories didactiques: ainsi, en 1878 a été fondée *la Société du corps enseignant de tous les degrés de Roumanie*, une organisation dont l'initiative venait d'en haut et qui était censée réunir aussi ceux qui travaillaient dans les cycles inférieurs d'enseignement. Le but de cette société, précisé

¹² Gh. Dumitrascu, *Din istoricul Asociatiei generale a invățătorilor din România [De l'histoire de l'Association générale des instituteurs de Roumanie]*, vol. I, București, Imprimerie La Coopérative „L'Ecole du peuple”, 1940, p. 38.

¹³ Anghel Manolache, Gheorghe Parnuta, *op. cit.*, p. 426; Florin Diac, *op. cit.*, p. 210.

¹⁴ Le vice président de la société, C. Esarcu, a eu une contribution remarquable à l'organisation et la popularisation de la revue. Il a été l'initiateur du slogan „un sou pour l'Athénée” qui allait contribuer à la construction du grand bâtiment qui se trouve dans la capitale, Gh. Dumitrașcu, *op.cit.*, p. 38.

¹⁵ Dan Berindei, *Societatea românească în vremea lui Carol I (1866-1876)* [La société roumaine à l'époque du roi Charles I (1866-1876)], la deuxième édition révisée et complétée, București, Editura Elion, 2007, p.240.

¹⁶ Malheureusement, à la fin du XIX^e siècle, auprès de la société principale de Bucarest fonctionnaient seulement les sections de Iași, Bârlad et Ploiești, « Albina » [« L'Abeille »], an I, no. 2, 12 octobre 1897, p. 51.

dans ses statuts, était de serrer les relations de camaraderie, en développant et en raffermissant la solidarité entre tous les membres du corps enseignant, de répandre et d'améliorer l'instruction dans toutes les directions, tout comme de soutenir les droits de ses membres. En vue d'atteindre ces objectifs, on avait prévu de créer un fonds qui allait assurer en même temps une assistance des membres de la société en cas de nécessité. Comme moyens d'accomplir les actions envisagées, la société proposait un large éventail d'activités qui pouvaient se concrétiser par le biais d'études, de dissertations, de conférences, de cours pour les adultes, de congrès, de publications¹⁷. Les premiers présidents de la société ont été des professeurs universitaires: C. Bozianu, Boerescu, A. Orascu, mais l'âme de la société a été en fait C.C. Dobrescu-Prahova¹⁸.

Le premier congrès s'est tenu dans la capitale de la Roumanie, le 2, le 3 et le 4 avril 1884, avec un nombre de 295 participants, dont 76 venaient de Bucarest, 30 de Dolj, 17 de Jassy, 14 de Prahova, etc. L'un des problèmes les plus sérieux discutés à cette occasion, a été celui concernant la composition du Conseil général de l'Instruction, les délégations des écoles soutenant le choix direct et proportionnel, de telle manière que tous les degrés de l'enseignement soient représentés¹⁹.

Les années suivantes, les congrès de la société se sont tenus dans diverses villes de Roumanie et ont bénéficié de la participation de beaucoup de personnalités (ainsi, Ion Creanga²⁰, qui était instituteur, a assisté au congrès tenu en 1885 à Jassy). Une des questions aisément remarquées lors de ces rencontres a été la regrettable absence des professeurs universitaires et secondaires, de sorte que les congrès apparaissaient plutôt comme des rencontres des membres du corps enseignant primaire. Les enseignants de tous les degrés étaient invités «à descendre dorénavant des hauteurs olympiques où ils s'étaient retirés» et à participer à la solution des problèmes débattus à ces congrès, où ils auraient découvert que «les maîtres d'école et les instituteurs ont beaucoup de bon sens et d'expérience, tout comme une vaste culture»²¹.

Le premier qui a assuré une stabilité réelle aux maîtres a été D.A. Sturdza, le ministre de l'Instruction de 1885 jusqu'à 1888, qui a initié une série de mesures ayant comme objectif l'arrêt des abus par rapport au transfert et au licenciement des membres du corps enseignant, en retirant ce droit tant aux préfets, qu'aux réviseurs scolaires et le réservant exclusivement au ministre²². Pourtant, la situation d'infériorité de l'enseignement primaire, surtout de celui rural a continué à s'accroître, y contribuant également *La loi de l'enseignement primaire et normal-primaire de 1893*, initiée par le ministre conservateur de l'Instruction publique, Take

¹⁷ Gh. Dumitrașcu, *op.cit.*, pp. 30-40.

¹⁸ Gligor Onita, *op. cit.*, p. 18.

¹⁹ Ilie Popescu Teiușan, *op. cit.*, p. 88.

²⁰ A cause des discussions sans intérêt et sans finalité logique, Ion Creangă a demandé la parole et a commencé son exposé avec ces mots: «Messieurs, on dit qu'il était une fois un cordonnier... Et ce cordonnier cousait, cousait sans cesse... mais il n'en finissait jamais... Apparemment, il n'avait pas fait de noeud à son fil». Gh. Dumitrașcu, *op. cit.*, p. 41.

²¹ «Revista Pedagogică» [«Revue Pédagogique»], an I, no 1, septembre 1891, p. 29.

²² Emil Baldescu, *op. cit.*, p. 262.

Ionescu, qui divisait les écoles primaires en trois catégories. Mais, la loi accentuait encore plus les différences entre l'école primaire urbaine et celle du milieu rural, en mettant la dernière en désavantage par la réduction du plan d'enseignement et par le fait qu'une partie significative de la rétribution des maîtres d'école revenait aux communes qui jusqu'à ce moment-là n'avaient pu soutenir financièrement, conformément à la *Loi de 1864*, l'entretien et la réparation des bâtiments des écoles²³.

Sur le fond de ces tensions, les travaux du XI-ème congrès didactique, tenu à Galati dans la même année, ont impliqué aussi des discussions animées sur l'existence des différences entre les écoles urbaines et les écoles rurales. C. Dobrescu-Arges, qui estimait que les débats des congrès antérieurs avaient été de faible qualité et que la plupart des problèmes des enseignants des écoles rurales étaient ignorés lors de ces rencontres, proposait la création d'une société à part, réservée aux maîtres d'école²⁴.

Les congrès ultérieurs, en particulier celui organisé à Braila en 1895, ont vu la remise en discussion des problèmes pressants des membres du corps enseignant primaire concernant la stabilité des maîtres d'école et des instituteurs, l'amélioration de leur situation matérielle, l'emploi de moyens attractifs dans l'application du principe d'obligativité de l'enseignement. Ces desiderata ont été présentés aux Corps législatifs sous la forme d'un mémoire²⁵. Lors du XV-ème et dernier congrès, qui s'est tenu en 1898 à Piatra Neamt, la qualité et la nature des discussions a laissé à désirer, car les problèmes qui intéressaient au plus haut degré les instituteurs n'ont pas été débattus²⁶.

Il est important à mentionner le fait qu'aux séances de travail du congrès a été déposé un projet de statut en considérant la constitution d'une *Société générale des membres du Corps enseignant de Roumanie pour l'organisation des congrès annuels*. Le but de sa constitution, celui d'unir tous les membres du corps enseignant du pays dans un congrès annuel, était de continuer l'activité de l'ancienne Société du corps enseignant, qui, à cause des mésententes entre ses membres, s'était dissoute la même année²⁷.

²³ Ilie Popescu Teiușan, *op. cit.*, p. 179-180; Eugen Orghidan, *Spiru C. Haret – reformator al învățământului românesc* [Spiru C. Haret – réformateur de l'enseignement roumain] București, Editura Media Publishing, 1994, p. 32; Constantin Dinu, *Spiru Haret*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1970, p. 36-37.

²⁴ Gligor Onita, *op. cit.*, p. 19-20.

²⁵ «Convorbiri didactice» [«Entretiens didactiques»], an II, no 2, le 15 mars 1896, pp. 115-120.

²⁶ Les congressistes ont discuté des problèmes sur l'organisation, liés à la composition du bureau central du congrès et au lieu où ce dernier se tenait, les membres qui remplissaient des fonctions de direction appréciant que la ville de Bucarest pouvait attirer un nombre plus élevé de participants. Voir Revista «Societății corpului didactic din județul Neamțu» [Revue de «la Société du corps enseignant du département de Neamțu»], an II, no 8, le 15 avril 1898, pp. 251-259.

²⁷ Voir les sept chapitres du projet du statut in «Convorbiri didactice», an V, no.2, 15 mars 1899, pp. 152-159.

Force est de dire que tous les congrès de la *Société du personnel enseignant de tous les degrés de Roumanie* ont été organisés et tenus sans la permission des organes ministériels²⁸. Le fait que les autorités scolaires n'ont pas participé à ces congrès a créé une indépendance d'action des enseignants et une ambiance propice à l'expression d'opinions critiques sur les organes de décision. Malheureusement, la structure trop hétérogène de ces groupes professionnels, les dissensions entre les membres, tout comme les préoccupations spécifiques des enseignants de différents degrés ont déterminé la création d'une organisation professionnelle pour chaque catégorie d'enseignants et la tendance de organiser des congrès qui réunissent des groupes plus restreints, par cycles scolaires.

Ainsi, seulement trois ans après le premier congrès de Bucarest a été fondée la *Société des instituteurs et des institutrices de Bucarest* (mars 1887), d'abord avec un objectif d'assistance mutuelle en cas de maladie ou de décès. Ultérieurement, la Société a également adopté d'autres manières de se manifester, par la création d'une bibliothèque et d'une revue²⁹ (qui devait servir comme organe de publicité) propres. Cet objectif avait aussi été prévu dans les statuts de la Société du corps enseignant de tous les degrés de Roumanie, mais, par négligence, n'a pas été matérialisé jusqu'au moment de sa dissolution, en 1898.

Un rôle très important dans la mobilisation et le perfectionnement des instituteurs des écoles urbaines a été accompli par l'École normale spéciale dédiée à leur l'instruction, brillamment organisée à partir de 1886 par le ministre de l'Instruction D.A. Sturdza et par le secrétaire général de ce département, Spiru Harel³⁰. Malheureusement, par cette création, les animosités entre les maîtres d'école et les instituteurs, déterminées par les différences en matière de conditions de travail et de salaire, se sont amplifiées, la grande masse des maîtres d'école (plus de 2.000 au niveau du pays) étant mécontents que la qualité de l'instruction était orientée exclusivement vers la formation des instituteurs.

En même temps avec les actions initiées par les instituteurs, il y a eu quelques tentatives, bien conçues par certains maîtres d'école, de créer une société qui englobe tous les maîtres d'école de Roumanie. L'une de ces tentatives a été celle de Vasile Iftimescu, de Soveja-Putnei, qui, en 1890, présentait lors d'un congrès tenu à Braila les statuts de la première société des maîtres d'école, intitulée *La Société de secours mutuel du corps enseignant primaire rural du Royaume de Roumanie*. Au cours de la même année, plusieurs sections de la Société naissaient dans les départements de Putna, Romanati, Vlasca, Buzau, Roman, Tecuci, Bacau, Tulcea et Constanta, mais, en 1894, le président de la Société, Vasile Iftimescu, attendait encore l'adhésion des collègues des autres départements³¹. Avec ses neuf sections constituées en 1890, la

²⁸ Gligor Onita, *op. cit.*, p. 19-21.

²⁹ La bibliothèque a été créée en 1894. La revue « Entretiens didactiques » a été fondée l'année suivante. Les deux ont rendu de grands services non seulement aux instituteurs de Bucarest, mais à l'ensemble du corps didactique du pays. Voir « Convorbiri didactice » an II, no 2, le 15 mars 1896, p. 125-126.

³⁰ Ilie Popescu-Teiușan, *op. cit.*, p. 157.

³¹ Gh. Dumitrașcu, *op. cit.*, pp. 42, 44-50.

Société n'a pas pu aller plus loin, mais elle a offert néanmoins l'occasion de s'affirmer à quelques puissantes sections, comme celle du département de Buzau, qui a mis les bases de *l'Association des maîtres d'école de Buzau* (1894-1895) et d'une revue propre, ou celle créée dans le département de Putna, qui a survécu jusqu'en 1901³².

Les tentatives des maîtres d'école de s'unifier dans une seule association ont été reprises en 1897, une année après l'adoption d'une loi très importante qui établissait le cadre législatif de fonctionnement de l'enseignement primaire. Au-delà des aspects positifs générés par la majorité de ses articles, *la Loi de l'enseignement primaire et primaire-normal* (1896), élaborée sous les auspices du gouvernement libéral de Petre Poni, n'a pas assuré la mise en pratique du principe de l'école primaire unique. Le Rapporteur de la loi, Spiru Haret justifiait que les différences entre l'enseignement rural et celui urbain étaient reflétées dans le spécifique des deux communautés. Elles se concrétisaient par le nombre d'années de cours, cinq à la campagne et quatre en ville et par le nombre des maîtres : en ville, un pour chaque classe, à la campagne un pour toutes les classes. Les plans d'enseignement étaient les mêmes « avec de petites différences à l'avantage de l'enseignement rural », les élèves nécessitant étudier des « notions d'agriculture et horticulture »³³. En échange, sous l'aspect de la rétribution, la loi prévoyait une augmentation du salaire pour les maîtres qui avaient un nombre établi d'élèves et des conditions réelles de stabilité pour les enseignants de tous les degrés, qui ne pouvaient pas être transférés qu'avec l'accord du Conseil Permanent de l'Instruction ou par la décision de la Commission de Jugement, au cas où la faute se répétait dans un terme de moins de deux ans³⁴. Et pourtant, les dissensions ont continué à s'amplifier, la formation professionnelle différente des membres du corps enseignant primaire en écoles normales d'instituteurs et en écoles normales de maîtres d'école, la rétribution différente (pour des instituteurs 225 lei, et pour les maîtres d'école, selon de leur formation, entre 40, 60 et 90 lei)³⁵, étant des sujets vivement discutés dans les publications de spécialité de l'époque³⁶.

Par conséquent, l'action d'unification des maîtres d'école en vue de la défense de leurs propres intérêts, s'est concrétisée par la création d'une revue à caractère général «L'Ecole future» [«Scoala viitoare»]) et l'organisation du premier congrès dédié uniquement aux maîtres d'école (décembre 1898, Ploiesti). A ce congrès on a

³² *Ibidem*, pp. 56, 58; Gligor Onita, *op. cit.*, pp. 33-40.

³³ Spiru C. Haret, *Operele lui Spiru C. Haret*, Vol. IV, *Parlamentare: 1895-1899* [*Oeuvres de Spiru C. Haret*, Vol. IV, *Parlementaires: 1895-1899*], édition soignée et notes par Constantin Schifirneț, București, Editura Comunicare.ro, 2009, p. 31.

³⁴ «Convorbiri didactice », an II, nos 5 et 6, 15 juin-15 juillet 1896, pp. 362-364.

³⁵ Ilie Popescu Teiușan, *op. cit.*, p. 67; Pour une analyse critique, selon une perspective historique, de la situation matérielle du corps enseignant, voir *Operele lui Spiru C. Haret*, vol. VIII, pp. 159-177.

³⁶ Les maîtres d'école réclamaient également le grand volume de travail auquel ils étaient exposés, dans les conditions où ils n'étaient pas suffisamment motivés pour le faire, in «Albina», no. 41, 12 juillet 1898, pp. 1327-1330.

discuté des questions concernant l'unification des écoles normales, le consolidation du sentiment de corps, le fonctionnement optimal des écoles complémentaires pour les adultes et des cantines scolaires, tout comme les statuts de la *Société des maîtres d'école de Roumanie*³⁷. Malheureusement, la rencontre n'a pas eu l'agrément des autorités scolaires et le Ministre de l'Instruction Spiru Haret n'a pas répondu au télégramme de salutation des participants au congrès, laissant se comprendre qu'une telle association pourrait altérer le dialogue direct entre les membres du corps enseignant primaire. En conséquence, il a donné même une disposition de prendre quelques mesures disciplinaires contre les dirigeants de la nouvelle association, principalement contre l'initiateur du mouvement, C. Ionescu-Lungu, adhérent au mouvement socialiste, mais membre du Parti Conservatoire³⁸.

En dépit des appels chaleureux faits par l'intermédiaire de la revue, des rencontres, des conférences et des cercles culturels, le mouvement dont le but était de serrer les rangs au sein de la Société et autour de «L'École future» n'a pas obtenu les résultats escomptés et, avec la venue au pouvoir des conservateurs en avril 1899, la situation de la revue et de l'association s'est compliquée. La fin de cette année a vu l'effondrement des deux initiatives des maîtres d'écoles³⁹, auquel s'est ajoutée l'inactivité de plusieurs années de la *Société du corps enseignant de tous les degrés*, qui a cessé, elle aussi, son activité.

Dans le contexte de ces effondrements, en 1899, la Société des instituteurs de Bucarest modifie ses statuts et devient *Société des instituteurs et des institutrices de Roumanie*. Les dix chapitres des statuts de la Société, soulignaient son but, les dettes et les droits de ses membres, la composition du Conseil général, où, à part les fonctions de direction, administration et contrôle, on devait avoir comme membres conseillers au moins six instituteurs du nombre maximum prévu de douze, le contrôle de l'administration de la Société, les fonds, la modalité de déroulement des assemblées, la modification des statuts et des dispositions générales⁴⁰. La nouvelle associations, dont l'activité a été soutenue par Spiru Haret⁴¹, avait son propre organe de presse, qui s'intitulait «Entretiens didactiques» [«Convorbiri didactice»] et qui a paru entre les années 1895-1901 et 1904-1907. Comme élément de nouveauté, l'article 65 du statut prévoyait que, dans les conditions de l'admission d'un nombre qui dépassait 160 maîtres d'école, la Société allait modifier son titre en *Société du*

³⁷ «Școala modernă» [«L'école moderne»], nos 15 et 16, 1899, p. 122-124.

³⁸ Șerban Orăscu, *Spiru Haret*, Bucuresti, Editura Stiintifica si Enciclopedica, 1976, p. 95.

³⁹ Parmi les maîtres d'école il y avait des voix qui affirmaient que certains des collègues instituteurs avaient eu une contribution assez importante à l'effondrement du mouvement d'unification au niveau central de l'activité des enseignants des écoles rurales, en mettant obstacle aux démarches initiées et en utilisant leurs relations avec les cercles dirigeants de divers départements. Voir Gh. Dumitrașcu, *op. cit.* p. 138.

⁴⁰ «Convorbiri didactice», an V, no.1, 15 février 1899, pp. 51-64.

⁴¹ De sa position de ministre de l'Instruction, Spiru Haret a soutenu devant le Sénat le projet de loi qui reconnaissait la Société des instituteurs et des institutrices comme personne juridique et morale et a élogié l'activité de celle-ci au service de l'enseignement in *Ibidem*, an V, no. 2, le 15 mars 1899, pp. 103, 107.

*Corps enseignant primaire de Roumanie*⁴², la revue des instituteurs publiant ultérieurement, un appel adressé aux maîtres du pays par lequel elle annonçait les modalités d'inscription et le but de la Société⁴³. Au début de l'année 1900, la Société comptait 335 membres, dont 162 provenaient de la capitale, le reste, en majorité des départements voisins. Dans le pays, le plus grand nombre de membres provenaient du département d'Ilfov, où toutes les 95 personnes qui se sont inscrites dans la Société étaient des maîtres d'école, pendant que le plus grand nombre des villes (Jassy, Pitesti, Dambovita, Ramnicu-Valcea, Giurgiu), et les départements (Tulcea, Prahova) avaient un seul membre⁴⁴. L'action d'attirer de nouveaux membres, particulièrement parmi les maîtres d'école, a continué également dans la période suivante et même le président de la Société, D. Cecropid, par l'intermédiaire de la revue «Entretiens didactiques», encourageait les membres actifs ou les futurs membres à «propager sans interruption l'inscription absolue de tous les membres du corps enseignant»⁴⁵. Le désir de cette inscription absolue de tous les maîtres au primaire dans une seule association était impossible à réaliser, mais son appel n'était pas au hasard, le moment a coïncidé avec la réactivation du mouvement de constitution d'une association des maîtres d'école.

L'année 1900 a représenté un point de repère dans la mobilisation des actions et la réorientation des points de vue pour les deux catégories d'enseignants. D'une part, les initiatives des plus appréciés maîtres d'école à ressusciter l'entier mouvement ont été reprises en se concrétisant en première étape par l'édition, à Buzau, sous la coordination d'un nombre de 18 enseignants, impulsés par I.G. Dumitrascu de la «Revue des maîtres et des maîtresses d'école de Roumanie» [«Revista invatatorilor si invatatoarelor din Romania»]. Au début, seulement trois départements ont répondu affirmativement: Suceava, Arges et Ramnicu Sarat⁴⁶; cependant, dans les années suivantes, la revue qui a jeté les bases de l'importante publication annuelle «L'Almanach des maîtres et maîtresses d'école» [«Almanahul invatatorilor si invatatoarelor»] a joui d'un grand succès⁴⁷, même si dans les pages de la publication des instituteurs transparaisait la crainte que cette action pût engendrer une désunion entre les membres du corps enseignant primaire.

⁴² *Ibidem*, no.1, 15 février 1899, p. 64.

⁴³ Les objectifs de la société, les mêmes que ceux exprimés également dans les statuts de la Société des instituteurs et des institutrices de 1887, réitéraient l'idée de la coopération entre tous les membres du corps enseignant au primaire, comme seule solution viable à l'amélioration du statut social des enseignants. La qualité de membre était certifiée par le paiement d'une cotisation annuelle de 18 lei, in *Ibidem*, nos 5 și 6, juin-juillet 1899, p. 230-232.

⁴⁴ A consulter le *Rapport sur l'évolution et la situation des Associations des Instituteurs 1899* in *Ibidem*, no.12, janvier 1900, pp. 639- 643.

⁴⁵ *Ibidem*, no.12, janvier 1900, p. 639; an VI, no.1, février 1900, p. 1-2.

⁴⁶ Nichita Adăniloiaie, *op. cit.*, p. 239.

⁴⁷ En 1910, la publication change de nom et s'appelle désormais «La Revue de l'Association générale des maîtres d'école de Roumanie», Gligor Onita, *op. cit.*, pp. 60-67; Anghel Manolache, Gheorghie Parnuta, *op. cit.*, p. 414.

En même temps, le moment a correspondu au déroulement du premier congrès de l'entier corps enseignant primaire, organisé par la *Société des Instituteurs et des Institutrices* qui s'est réjoui d'une grande participation, plus de 1700 d'instituteurs et maîtres d'école⁴⁸ et la présence de nombreuses autorités du domaine ou adeptes de l'enseignement roumain, tels Spiru Haret, le Ministre de l'Instruction Publique: dr. I.C. Istrati, Gr. Tocilescu, P. Garboviceanu, G. Adamescu, Ion Kalinderu et d'autres. Le grand nombre des participants a été déterminé en grande partie par le fait qu'à coté de la réduction de 50 % du transport sur les chemins de fer, ou des tickets gratuits pour un certain nombre de participants⁴⁹, la mairie de la capitale dirigée par Barbu Delavrancea a offert des repas gratuits pendant les trois jours du déroulement des activités et la possibilité d'un nombre de plus de 700 maîtres et instituteurs à effectuer un voyage à Curtea de Arges⁵⁰. La portée du congrès qui réunissait les membres du corps enseignant primaire en vue de l'expression et de l'accomplissement dans l'avenir très proche de ses plus ardents objectifs⁵¹, s'est remarquée dans la plus importante décision adoptée, telle «la constitution d'une Ligue de tous les maîtres d'école et les instituteurs qui travaillent pour diriger une vraie instruction et éducation nationale»⁵².

Sous l'impression des travaux du congrès, Spiru Haret publia un article où ses pensées se dirigeaient vers la situation des membres du corps enseignant primaire, surtout de ceux du milieu rural; ainsi, il soutenait qu'il était nécessaire que ces enseignants s'unissent dans une seule et unique société: celle du corps enseignant primaire⁵³ qui, à côté d'une Ligue de l'Enseignement, allait contribuer, avec d'autres

⁴⁸ «Albina», an III, 1899-1900, p. 1096; La Revue des instituteurs parle de plus de 1.200 participants, voir «Convorbiri didactice» an VI, nos 7 et 8, août et septembre 1900, pp. 305-317.

⁴⁹ *Ibidem*, an V, no.2, 15 mars 1899, p. 151.

⁵⁰ «Albina», an III, 1899-1900, p. 1096-1098.

⁵¹ Pendant la séance de 3 juillet, dont le président fut Spiru Haret, a été votée une motion qui prévoyait parmi d'autres l'éducation du sentiment national et religieux, l'élargissement des cours pour les adultes et les bibliothèques rurales, l'encouragement de l'enseignement utilitaire, Spiru C. Haret, *Operele lui Spiru C. Haret*, vol. VII, *Polemice și politice: 1887-1900* [*Oeuvres de Spiru C. Haret*, vol. VII, *Polémiques et politiques: 1887-1900*], éditions soignée et notes par Constantin Schifirneț, București, Editura Comunicare.ro, 2010, p. 313-315.

⁵² «Albina», an III, 1899-1900, p. 1098.

⁵³ En 1903, dans un rapport présenté au Roi sur l'activité du ministère de l'Instruction, Spiru Haret exprimait sa désillusion en ce qui concerne l'existence des plusieurs groupes, constatant avec une profonde tristesse que «chacun est trop faible pour avoir une influence significative sur l'activité de l'ensemble du corps», Spiru C. Haret, *Operele lui Spiru C. Haret*, Vol. II, *Oficiale: 1901-1904* [*Oeuvres de Spiru C. Haret*, Vol. II, *Officielles: 1901-1904*], éditions soignée et notes par Constantin Schifirneț, București, Editura Comunicare.ro, 2009, p. 288.

esprits éclairés, à l'amélioration de l'état matériel, économique et culturel du peuple roumain⁵⁴.

Les réactions n'ont pas tardé à apparaître, et les idées du ministre de l'Instruction ont été vivement discutées dans les pages des diverses revues. Comme résultat des divers débats autour de ce sujet, le 15 mars 1901 naissait la Société du corps enseignant primaire de Roumanie. Les revues des instituteurs «Entretiens didactiques» et «L'Enseignement primaire» [«Invatamantul primar»] cessaient leur existence pour faire lieu au nouvel organe de la Société: «La Nouvelle Revue Pédagogique» [«Noua Revista Pedagogica»], avec une seule devise inscrite sur son frontispice: «Tout pour l'école»⁵⁵.

Dans le pays, les réactions ont certainement tardé à apparaître et celles-ci se sont manifestées différemment, soit par l'intensification des actions de groupement des maîtres d'école, soit par l'apparition dans la première partie du XXe siècle de certaines revues locales sous la coordination commune des maîtres et des instituteurs⁵⁶.

Les années suivantes, les thèmes abordés pendant les Congrès de la Société du Corps enseignant primaire ont concerné, par rapport aux problématiques mises en discussions, une série plus large de questions concernant l'organisation de l'enseignement professionnel et agricole, l'enseignement de la langue roumaine à l'école, l'objectif de l'histoire nationale à l'école primaire. Au-delà du but annoncé en avance concernant le thème qui devait être discuté, les participants, surtout les maîtres d'école, considéraient que ces congrès étaient convoqués le plus souvent pour protester contre les mesures préconisées par les autorités scolaires et qui n'étaient pas agréées par les maîtres⁵⁷. Pour cette raison, ces réunions n'ont pas été agréées par la plupart des politiciens, bien, Spiru Haret considéré qu'elles ont été un moyen par lequel les autorités scolaires pourraient savoir les opinions et les inconvénients des membres du corps enseignant⁵⁸.

En dépit des bonnes intentions des instituteurs, qui voulaient rassembler les membres du corps enseignant primaire dans une seule société, les maîtres d'école ont

⁵⁴ Spiru C. Haret, *Societatea Corpului Didactic Primar și Liga Invatamantului* [La Société du corps enseignant primaire et la Ligue de l'enseignement], Bucuresti, Institutul de Arte Grafice „Carol Göble”, 1902, pp. 1-31; voir aussi «Convorbiri didactice» an VI, nos 7 et 8, août et septembre 1900, pp. 231-273. L'article est commenté également par l'un de ses collaborateurs qui considérait que sa publication a eu un puissant impact parmi les enseignants, Gh. Adamescu, *Vieața și activitatea lui Spiru C. Haret* [Vie et activité de Spiru C. Haret], București, Editura Cartea Românească, 1936, p. 38-39.

⁵⁵ «Noua Revistă Pedagogică» [«Nouvelle Revue Pédagogique»], an I, no 1, le 15 mars 1901, p. 1.

⁵⁶ On mentionne dans le présent texte seulement deux de ces revues : «Școala» [«L'école»], revue pédagogique éditée par les membres du corps enseignant au primaire de Bacau (1905) et «Școala poporană a Olteniei» [«L'école populaire de Oltenia»] (1909), revue pédagogique, littéraire et économique du corps enseignant au primaire urbain et rural de Oltenia.

⁵⁷ Emil Baldescu, *op. cit.*, p. 320.

⁵⁸ *Operele lui Spiru C. Haret*, Vol. II, p. 288.

agi avec beaucoup d'énergie et de persévérance pour créer leur propre organisation, la présence des enseignants du milieu rural aux congrès organisés par les instituteurs devenant de plus en plus faible⁵⁹.

Dans le courant de l'année 1901, les tensions entre ces deux catégories didactiques se sont amplifiées dans le contexte de la proposition, initiée par certains leaders des enseignants, de faire fusionner «La Revue des maîtres et maîtresses d'école» et «La Nouvelle Revue Pédagogique». Cette suggestion, qu'on soutenait en invoquant l'argument que deux revues consacrées à l'enseignement primaire, c'était déjà trop pour un petit pays et qu'il n'y avait pas assez d'écrivains, a été durement critiquée par les représentants des maîtres d'école. Une délégation de ces derniers a été reçue au Ministère et Spiru Haret s'est déclaré enchanté par le mouvement déclenché au sein de l'enseignement par le groupe qui entourait «La Revue des maîtres d'école» et qui avait fait naître un courant sain et fécond, plus durable dans ses effets qu'un courant parti d'en haut⁶⁰.

Le message transmis par le ministre de l'Instruction a représenté un progrès très important dans le rapprochement des maîtres d'école, dont le but principal était de constituer une solide association. Par l'intermédiaire de la revue, les leaders du groupement ont promu l'esprit d'association parmi les enseignants du milieu rural, fondé sur la communauté d'intérêts, d'aspirations, de besoins et de sentiments. Et ce sont toujours eux qui ont trouvé le moment le plus propice pour l'accomplissement de ce souhait. Suite à un appel passionné fait par I.G. Dumitrascu (Buzau), N. Stoleriu (Suceava), G. Salviu (Covurlui), Radulescu Codin (Muscel), le 1, le 2 et le 3 juillet 1902, à Bucarest, on a jeté les bases de *l'Association des maîtres et maîtresses d'école de Roumanie*. Le but de l'Association était d'oeuvrer sans épargner ses forces pour le progrès de l'école roumaine, pour renforcer l'esprit de solidarité entre tous les membres du corps enseignant primaire et pour aider ses propres membres en créant une organisation destinée à s'occuper des secours mutuels et des pensions⁶¹. Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a eu également des instituteurs qui sont devenus membres de l'Association; au fil du temps, ces instituteurs ont soutenu les mouvements initiés par les chefs de file des maîtres d'école et ont milité pour le rapprochement des membres du corps enseignant rural et urbain⁶².

Spiru Haret a encouragé cette initiative, en adressant une lettre à la revue de l'Association: «Je suis très content de voir qu'on m'offre une nouvelle occasion de me mettre en contact de plus près avec les maîtres d'école, parce que c'est à leurs côtés que j'aurai à mener un long et dur combat au service du pays, soit comme chef, soit comme simple collègue»⁶³.

⁵⁹ Gligor Onita, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁰ Gh. Dumitrașcu, *op. cit.*, pp. 159, 164-166; Gligor Onita, *op. cit.*, pp. 54-55, 60-61.

⁶¹ A consulter les 14 articles du statut de l'Association in Gh. Dumitrașcu, *op. cit.*, p. 190.

⁶² C'est le cas de l'ancien inspecteur des écoles élémentaires du département de Suceava, Serafim Ionescu, qui, au moment où il s'est rendu à Bucarest pour participer aux discussions sur les Statuts de la nouvelle organisation et entrer dans l'Association, occupait la fonction d'instituteur à l'École de garçons no 1 de Fălticeni, *Ibidem*, p. 198.

⁶³ *Ibidem*, p. 219; Gligor Onita, *op. cit.*, p. 55-57.

Conscientisant le fait que pour l'Etat était impossible de soutenir financièrement une augmentation des salaires pour les nombreux membres du corps enseignant primaire⁶⁴, Spiru Haret a essayé d'utiliser d'autres mesures pour contribuer au développement matériel et professionnel de ceux-ci, particulièrement des maîtres qui enseignaient à la campagne et qui étaient impliqués pleinement dans le déroulement de l'activité extrascolaire⁶⁵. En 1901, les écoles normales d'instituteurs ont été supprimées, la différence entre les maîtres d'école et les instituteurs étant de la sorte éliminée. Le degré d'instituteur devenait ainsi le dernier stage dans l'ascension des maîtres d'école; désormais, les instituteurs enseignant dans les villes allaient être recrutés exclusivement parmi les maîtres d'écoles⁶⁶.

Dans la même direction, on écrivait également les dispositions concernant l'affermage aux maîtres, pour une période de trois ans, de deux hectares de terrains qui appartenaient à la Maison des Ecoles, en s'estimant qu'environ 2.350 maîtres d'école, pourraient en tirer profit, à côté des élèves, de ces terrains, en contribuant en même temps au déroulement d'une pratique plus nationale de labourer la terre⁶⁷. Toutefois, les maîtres qui se remarquaient par le soutien de quelques activités singulières à l'école ou en dehors de celle-ci, pouvaient obtenir une série de récompenses matérielles, prix ou prêts avantageux⁶⁸.

Lors des congrès, comme dans son activité courante, l'Association a oeuvré pour une bonne formation professionnelle des maîtres d'école, en abordant la problématique de l'activité extra-scolaire et en réalisant un large accord parmi ses membres en ce qui concerne la défense des intérêts de l'école et du corps enseignant primaire. Les discussions ont porté également sur le programme de l'enseignement primaire, sur la question de l'emploi du temps, tout comme sur le problème des écoles pour les adultes, avec des programmes et des manuels spécifiques. L'une des grandes

⁶⁴ Dans l'an 1903, les statistiques indiquaient un total de 5.949 des enseignants primaires, 4.636 maîtres d'école et 1.313 instituteurs, *Operele lui Spiru C. Haret*, Vol. II, p. 203.

⁶⁵ Soutenue par Spiru Haret, l'action qui avait comme but le développement culturel et matériel des villages à l'initiative des maîtres, est devenue officielle et a été généralisée par celui-ci surtout pendant son deuxième mandat, les résultats enregistrés au niveau de tout le pays étant extraordinaires. De cette manière, se sont constituées de nombreuses institutions extrascolaires: des cours pour des adultes, des bibliothèques et des banques populaires, des sociétés de coopération et culturelles, des publications à caractère de popularisation, médiatisées par l'intermédiaire d'autres formes de manifestations: cercles culturels, fêtes artistiques, soirées, in *Ibidem*, pp. 124, 130, 139, 143, 161, 162, 426.

⁶⁶ *Ibidem*, p. 292.

⁶⁷ Les Archives Nationales de Suceava (dans ce qui suit, A.N.S.), Fonds de L'Inspectorat Scolaire du département de Baia, dossier 1/1901, f. 75; *Operele lui Spiru C. Haret*, Vol. II, pp. 40-43.

⁶⁸ Il s'agit de l'augmentation de 10% pour les maîtres qui enseignaient le travail manuel, des prix en argent obtenus à la suite de l'implémentation de l'enseignement pratique agricole, des prêts entre 300 et 500 lei accordés par la Maison des Ecoles pour l'acquisition des animaux et des outils nécessaires pour le déroulement des activités agricoles, A.N.S., Fond de l'Inspectorat Scolaire du département de Baia, dossier 9/1902, f. 76; dossier 5/1903, f. 144; dossier 5/1903, f. 279; dossier 6/1903, f. 297.

réussites de l'Association des maîtres et maîtresses d'école de Roumanie a été la fondation d'un orphelinat⁶⁹ (1903), idée dont Spiru Haret, qui allait devenir son président d'honneur, a été gagnée. Il a réussi à obtenir la légifération du projet de loi sur la création d'une Caisse « d'économie, crédit et secours du corps enseignant » qui incluait la fondation dudit orphelinat comme établissement d'Etat⁷⁰. *La loi de la Caisse d'Economie, Crédit et Secours du Corps enseignant* (4 février 1903) prévoyait de constituer un dépôt des économies ayant le but de servir comme institution d'aide pour les cas de maladie, de protection pour les veuves et les orphelins de ses membres, d'organisation et de soutien de quelques institutions éducatives pour les enfants des enseignants ou toute établissement philanthropique à leur bénéfice. L'institution n'engageait aucune implication de la part de l'Etat, les fonds étant obtenus par des cotisations permanentes des membres de la Maison (au moins 2% de la rétribution mensuelle), des donations, du soutien pour les activités artistiques⁷¹.

L'opportunité de créer cette institution support pour tous les membres du corps enseignant a été extrêmement bénéfique surtout pour les maîtres d'école et les instituteurs qui, dans le contexte des réductions salariales⁷², ont eu la possibilité de profiter de leurs petites économies, par le soutien des crédits, dans des conditions avantageuses, pour quelques sommes empruntées au compte du salaire ou de la pension avec un intérêt de seulement 7% par an⁷³. L'orphelinat qui devait être installé dans les bâtiments du monastère de Bistrita dans le département de Valcea, était ouvert aux orphelins (garçons et filles âgés de 5 à 15 ans) qui avaient perdu les deux parents, membres du corps enseignant ou seulement l'un d'entre eux, à condition que le parent décédé fût enseignant, ou celui en vie manquât de moyens pour l'entretien de ses enfants⁷⁴.

⁶⁹ La décision de la création d'un orphelinat a été adoptée pendant le Congrès des membres du corps enseignant primaire de juillet 1900, «Albina», an III, 1899-1900, p. 1098. De nombreuses publications de spécialité de l'époque on écrit par rapport a la nécessité et l'utilité d'un tel bâtiment, Voir «Școala română» [«L'école roumaine»], no 7, septembre 1902, pp. 151-153.

⁷⁰ Spiru C. Haret, *Operele lui Spiru C. Haret*, Vol. III, *Oficiale: 1907-1910* [*Oeuvres de Spiru C. Haret*, Vol. III, *Officielles: 1907-1910*], édition soignée et notes par Constantin Schifirneț, București, Editura Comunicare.ro, 2009, p. 184.

⁷¹ A.N.S., Fond de l'Inspectorat Scolaire du département de Baia, dossier 5/1903, f. 28; Spiru C. Haret, *Operele lui Spiru C. Haret*, vol. V, *Parlamentare: 1901-1904*, [*Oeuvres de Spiru C. Haret*, Vol. V, *Parlementaires: 1901-1904*], édition soignée et notes par Constantin Schifirneț, București, Editura Comunicare.ro, 2009, p. 161.

⁷² Dans le contexte de la crise économique qui a atteint la Roumanie au début du XX-ème siècle, les salaires des membres du corps enseignant ont été gravement préjudiciés: ainsi, le salaire d'un instituteur a été fixé à 160 lei par mois, ceux des maîtres d'écoles titulaires ont baissé de 90 à 85 lei, tandis que ceux des maîtres d'école auxiliaires ont été fixés à 59,5 lei, A.N.S., Fonds de l'Inspectorat scolaire du département de Baia, dossier 1/1901, f. 85-86; *Operele lui Spiru C. Haret*, vol. II, p. 374.

⁷³ *Ibidem*, vol. III, pp. 184-189.

⁷⁴ *Ibidem*, vol. II, p. 179-180.

A mesure que l'Association générale des maîtres d'école a vu ses forces s'accroître grâce à des associations départementales de plus en plus fortes, ces dernières ont créé leurs propres établissements à l'appui de ses membres: maisons de repos, maisons de santé, coopératives, banques des maîtres d'école, l'un des groupements les plus énergiques se trouvant dans le département de Buzau⁷⁵. En même temps, le nombre des membres a grandi (de 500 en 1903 à 700 en 1904⁷⁶).

Sous l'aspect de la spécificité des revendications formulées par les membres du corps enseignant, l'année 1905 a représenté un moment important dans la reformulation des principes de fonctionnement de ces deux associations. Pendant que les membres de la Société du corps enseignant primaire, réunis à Bucarest faisaient un appel pour la réalisation d'une réelle unité entre les maîtres au primaire, ceux-ci soutenaient à Galati leur union dans l'Association des maîtres. Ainsi, le congrès de 1905 du corps enseignant roumain a également voté quelques documents qui contenaient des desiderata concernant l'amélioration de la situation matérielle et professionnelle des enseignants. Ces revendications prenaient en considération, dans la situation où la réalité le permettrait, légiférer la participation des membres du corps enseignant primaire dans les commissions locales ou départementales, leur droit d'être élus au Parlement⁷⁷, l'augmentation des salaires en directe proportion avec les besoins quotidiens, l'égalité des salaires des maîtres d'école et des instituteurs, l'unification de la récompense matérielle selon la loi de 1883, légiférer le droit d'avoir une réduction de 50 % pour les transports ferroviaires, l'exécution des droits prévus dans la loi concernant le remboursement de la part des communes des sommes destinées dans leurs budgets à l'école et aux maîtres, le droit de prendre la retraite après un stage de 30 ans, sans limite d'âge, le calcul du congé de maladie à la retraite. Pour établir une unité d'opinions entre les enseignants, les participants au congrès demandaient la création d'une association générale de l'entier corps enseignant primaire et d'une revue pour faciliter la réalisation de cette aspiration⁷⁸. En suivant les indications du congrès, un comité a élaboré et a remis en novembre 1905 au Ministère des Finances et à celui de l'Instruction un mémoire sur la loi sur les pensions et un autre sur la salarisation des maîtres d'école et des instituteurs, qui demandaient que les cotes de pension de retraite soient augmentées, que le premier terme de retraite soit fixé à 15 ans de travail et le dernier à 30 ans, enfin, que les salaires des enseignants soient augmentés⁷⁹. Les disputes entre les deux partis de gouvernement se sont intensifiées autour de cette dernière question et Spiru Haret a rédigé une étude sur

⁷⁵ Gh. Dumitrașcu, *op. cit.*, pp. 230-231, 262.

⁷⁶ Gligor Onita, *op. cit.*, p. 63.

⁷⁷ Un article intéressant à ce sujet, débat la nécessité du droit des maîtres au primaire d'être choisis dans les conseils locaux, montrant que les législateurs avaient accordé ce droit aux enseignants au secondaire, pendant que les universitaires pourraient envoyer leur représentant même dans le Parlement, voir « Convorbiri didactice », an X, no. 1, avril 1904, pp. 3-8.

⁷⁸ «Revista generală a învățământului», [«La revue générale de l'enseignement»] an I, no. 3, octobre 1905, p. 208-210.

⁷⁹ Gh. Adamescu, *op. cit.*, p. 148-49; Emil Baldescu, *op. cit.*, p. 323.

l'histoire des salaires des enseignants, où il soutenait la justesse des demandes initiées par leurs leaders⁸⁰.

La deuxième édition du Congrès organisée par des maîtres d'école de Galati a eu une participation d'environ 500 membres, les demandes formulées lors des débats – à savoir l'amélioration de la situation matérielle des maîtres d'école et la création d'instituts-internats pour les fils des maîtres d'école – bénéficiant de l'appui et de l'adhésion de 2.000 autres enseignants. Malheureusement, les autorités conservatrices ont ignoré les desiderata des Congrès au point qu'elles ont supprimé les écoles normales de Buzau, Galati et Barlad⁸¹ et ont initié d'actions visant à discréditer les maîtres d'école⁸².

L'impact de la rencontre de Galati s'est traduit par une multiplication sensible des membres de l'Association, dont le nombre s'est élevé à 1.800, tandis que le tirage de la revue de l'Association a atteint 2.000 exemplaires. A côté de la publication officielle de l'Association, d'autres publications ont apparu durant cette période, à savoir les bimensuels «La Tribune des maîtres d'école» [«Tribuna invatatorilor»] (1906) et «La Gazette des maîtres d'école» [«Gazeta invatatorilor»], où l'accent était mis sur la lutte pour la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants du milieu rural, comme sur leurs activités dans le domaine social par l'intermédiaire des sociétés économiques et culturelles. Lors du Congrès de Focsani (décembre 1906) on a décidé que «La Tribune des maîtres d'écoles» allait paraître sous l'égide de l'Association, tandis que «La Gazette des maîtres d'école» a été supprimée⁸³.

Les mesures répressives et restrictives qui ont succédé aux révoltes paysannes ont déterminé une interruption et une stagnation dans le mouvement des maîtres d'école. C'est pourquoi la direction de l'Association, qui avait déplacé son siège à Teisani-Prahova pour les années 1907-1909, a adressé un appel insistant à tous les maîtres d'école, en leur demandant de reprendre leur activité au sein de l'organisation. Son texte montrait que les événements avaient imposé une courte interruption dans la publication de la revue et qu'il fallait faire des efforts pour remédier à cette situation. Avec l'appui des membres de l'Association, les deux revues ont recommencé à paraître et, en dépit de la période difficile qu'elles ont traversé, ont réussi à organiser à Craiova le IV-ème Congrès des maîtres d'école. Plus de 1.000 maîtres d'école, venus de tous les coins du pays, y ont participé, grâce au ministre de l'Instruction, Spiru Haret, qui a réussi à obtenir pour les congressistes – pour la première fois – une réduction de 75% du coût du transport par train. Les travaux du congrès ont été centrés sur les problèmes qui étaient les plus pressants à ce moment-là: la réforme de l'enseignement rural, le caractère obligatoire de cet

⁸⁰ *Operele lui Spiru C. Haret*, vol. VIII, p. 162; Emil Baldescu, *op. cit.*, p. 323.

⁸¹ Gligor Onita, *op. cit.*, p.66.

⁸² Plusieurs maîtres d'école qui se sont distingués dans les activités extra-scolaires, ont été transférés par voie disciplinaire. Le Ministre de l'Instruction Publique, M. Vladescu, aurait été soupçonné d'être derrière ces décisions, Nichita Adăniloiaie, *Învățătorii luminători ai satelor (1848-1918)* [Éclairer les villages - les maîtres d'école (1848-1918)], București, Editura Fundației culturale «Dimitrie Bolintineanu», 2002, p. 205-206.

⁸³ Gligor Onita, *op. cit.*, pp. 66, 69, 71.

enseignement, l'obtention de droits matériels identiques à ceux dont jouissaient les écoles urbaines. Suite à l'ampleur des débats et aux efforts de Spiru Haret, au cours de l'année 1908 les salaires des maîtres d'école ont été élevés à 90 lei pour les titulaires et de 40 à 60 lei pour les maîtres d'école auxiliaires⁸⁴.

Entièrement gagné par l'Association, Spiru Haret a participé en 1910 au VII-ème Congrès des maîtres d'école, tenu à Constanta. Il a été le premier ministre qui ait pris part à une telle rencontre. Emu par l'ampleur de l'évènement, Haret affirmait devant les plus de 1.500 maîtres d'école présents qu'il avait trouvé dans leurs rangs «le terrain le plus propice pour le travail dévoué au bien-être du peuple roumain... une véritable église»⁸⁵.

Pour avoir de meilleurs renseignements sur la politique éducationnelle promue en Occident, on a initié les voyages à l'étranger ayant comme but l'échange d'expérience⁸⁶. Dès 1896, sur une initiative de Haret, paraît-il, deux maîtres d'école étaient envoyés s'initier dans les travaux pratiques à Nääs, en Suède, et à Vienne, dans l'Empire Austro-Hongrois. En 1909, trois délégués étaient envoyés, toujours par Haret, au Congrès international de l'enseignement primaire, tenu à Paris. A leur retour en Roumanie, ceux-ci allaient diffuser les principaux problèmes formulés par le congrès et les décisions qu'on y avait prises. Ces décisions mettaient l'accent sur le caractère expérimental et pratique de l'enseignement primaire, qui était vu comme sa nécessité la plus actuelle et qui devait être obtenu en créant des terrains agricoles expérimentaux et des jardins pour les écoles, en organisant des visites dans les unités de production et en adoptant un programme local pour les grandes classes de l'école primaire⁸⁷. En 1910, l'Association concluait un partenariat avec la Fédération internationale des Associations des maîtres d'école et envoyait une délégation au II-ème Congrès de la Fédération (Paris, juillet 1910)⁸⁸.

La même année, 1910, apparaissait une nouvelle publication qui se proposait de guider les maîtres d'école du point de vue de leur profession, mais aussi du point de vue politique⁸⁹ et social: «Les temps nouveaux» [«Vremea noua»]. La revue avait une manière d'aborder les questions légèrement polémique, puisqu'on y critiquait

⁸⁴ *Ibidem*, pp. 74-75; Nichita Adăniloiaie, *Învățământul primar...*, p. 154.

⁸⁵ Spiru Haret, cité par Gh. Dumitrascu, *op. cit.*, p. 220.

⁸⁶ Ion Bulei, *Atunci cand veacul se năște, [Lorsque ce siècle naissait]*, București, Editura Eminescu, 1990, p. 89.

⁸⁷ Constantin Moise, *Școala activă în România până la mijlocul secolului al XX-lea [L'école active en Roumanie jusqu'au milieu du XX-ème siècle]*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1983, p. 66.

⁸⁸ Anghel Manolache, Gheorghe Parnuta, *op. cit.*, p. 427; voir Gligor Onita, *op. cit.*, p. 77.

⁸⁹ Dans les pages de la revue «Les temps nouveaux», le maître d'école I. Mihalache appréciait que le Parti Nationaliste Démocrate de N. Iorga et A.C. Cuza était plus près des besoins et des nécessités réelles des maîtres d'école; voir en ce sens les articles in «Vremea nouă» [«Temps nouveaux»], an I, no 2, novembre 1910, p. 16-17, no 3, décembre 1910, pp. 12-16.

aussi bien l'activité des leaders de l'Association qu'un certain nombre de personnalités politiques, parmi lesquelles Spiru Haret⁹⁰.

A cause de leur nombre plus restreint, les professeurs de l'enseignement secondaire n'ont pas pu constituer un mouvement de masse comme leurs collègues de l'enseignement primaire. Jusqu'en 1898, leur activité s'est déployée au sein de la Société du corps enseignant de tous les degrés de Roumanie. En 1902, les professeurs ont créé des cercles du corps enseignant secondaire afin de développer parmi eux l'esprit de camaraderie et de défendre les intérêts de l'enseignement lycéal et des membres du cercle de chaque ville⁹¹. Les années suivantes, les discussions ont visé un rapprochement entre les membres du cycle primaire et ceux du secondaire, qui s'est réalisé sporadiquement et plutôt formellement, de nombreux enseignants n'étant pas solidaires avec le principal désir des maîtres au primaire concernant l'amélioration de la situation matérielle⁹².

Les congrès et les conférences générales des enseignants ont constitué des moments importants pour l'enseignement roumain. Ces congrès et ces conférences, qui tantôt ont bénéficié de l'appui du Ministère, tantôt ont adopté des résolutions et des décisions que les organes scolaires de l'époque n'ont pas trouvées à leur goût, ont démontré un état d'esprit du corps enseignant primaire orienté sans cesse vers une amélioration de la qualité de l'acte éducationnel roumain.

Le but inscrit par ces associations dans leur acte constitutif, bien que formulé différemment ait dévoilé l'intention de ses initiateurs de contribuer à l'amélioration du statut social et matériel des maîtres. La réalité qui résulte de l'analyse de ce sujet nous met devant l'évidence d'une situation contradictoire, plus précisément le fait que ces associations n'ont pas eu le pouvoir de soutenir pleinement le corps enseignant.

Au cours de son existence de 20 années, la Société du corps enseignant de tous les degrés de Roumanie s'est efforcée de représenter les intérêts du corps enseignant, a lutté pour défendre et élargir les droits gagnés et s'est préoccupée à améliorer le système roumain d'enseignement. Malheureusement, la conscience de corps des enseignants ne s'est pas suffisamment consolidée et entre ceux-ci ne se sont pas créés de fortes liaisons, les préoccupations spécifiques à chaque catégorie prévalant de manière évidente. La Société n'a pas pu embrasser la multitude de problèmes spécifiques à chaque cycle d'enseignement, de sorte que les doléances de chaque catégorie d'enseignants ont été partagées au sein de leurs propres organisations, à

⁹⁰ *Idem*, an I, no 2, novembre 1910, p. 38, no 3, décembre 1910, pp. 1-5, no 10, juillet 1911, pp. 2-6, an II, no 4, décembre 1911, p. 27-28, an II, no 1, septembre 1912, p. 31-33.

⁹¹ Gligor Onita, *op. cit.*, p. 107.

⁹² Par exemple, le corps enseignant au secondaire de Caracal considérait que les membres du corps enseignant au primaire, particulièrement les maîtres, pouvaient augmenter considérablement les revenus (1000-3000 lei annuellement) suite au travail intelligent des terrains donnés en location par l'Etat. En plus, ceux-ci considéraient inadéquate la comparaison entre les salaires des enseignants et ceux des maîtres, montrant que le mécontentement de ces derniers était déterminé par le fait qu'ils se considéraient plus capables et plus travailleurs que les instituteurs, « Convorbiri didactice », an X, no.5, octobre 1905, pp. 151-156.

savoir la Société des instituteurs, ensuite du corps enseignant primaire, et l'Association des maîtres d'école. La Société des instituteurs et des institutrices a déployé une ample activité, bien coordonnée et en étroite liaison avec la situation et le statut social de cette catégorie d'enseignants. Le but de ses actions a été moins d'obtenir certains droits professionnels et matériels de la part de l'Etat que de créer des moyens propres d'assistance et d'aide matérielle pour ses membres. Cela, en partie, parce que, à la faveur de divers actes législatifs, les instituteurs ont bénéficié d'une situation meilleure que celle de leurs collègues, les maîtres d'école, aussi bien au niveau des salaires qu'au niveau des conditions de travail (des écoles mieux équipées et un nombre d'élèves plus restreint réparti à chaque instituteur) ou de la promotion dans des fonctions administratives et de contrôle au sein de l'enseignement primaire.

Les actions des instituteurs qui cherchaient à englober les maîtres d'école dans cette société ne se sont pas soldées par le résultat attendu par leurs initiateurs. Les maîtres d'école, qui, lors des réunions, à côté d'une série de questions de principe communes, insistaient sur la nécessité d'une égalisation des conditions de travail (formation, avancement, activité en classe, salarisation) entre les deux catégories de membres du corps enseignant primaire, ont essayé à plusieurs reprises et finalement ont réussi à créer leur propre association, distincte de celle des instituteurs.

Ainsi, les organisations professionnelles du corps enseignant primaire de Roumanie ont répondu à l'état des choses existant, comme à la contrainte que chaque groupement résolve ses problèmes séparément, étant donné qu'une association unique des instituteurs et des maîtres d'école n'était pas encore possible. Même dans ces conditions, les maîtres d'école et les instituteurs roumains ont bénéficié, dans leurs démarches séparées, de toute la confiance et de toute la considération du ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, Spiru Haret, qui a soutenu la plupart des initiatives qui visaient à réunir les intérêts socio-professionnels des membres du corps enseignant primaire sous la forme des sociétés et des associations.